

# 78 votre canton

Versailles Nord / Montreuil / Jussieu Petits-Bois Picardie /  
n° 3 Mars 2007 / Clagny Glatigny /

Versailles Nord-Ouest / Saint-Louis / Notre-Dame /  
Clagny / Glatigny /

## Logement Le droit au logement : une idée neuve

Dans le cadre de sa politique départementale en faveur du logement, le Conseil général a approuvé le 24 février dernier, la création d'une Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL).

Située à Versailles au siège du Département, l'ADIL sera un outil précieux au service du public.

Sa première mission : informer gratuitement les usagers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement et à l'urbanisme.

Sa deuxième mission : l'aide au

logement des plus démunis en lien avec l'ensemble des services sociaux et des associations et ce, pour favoriser un véritable droit au logement des personnes les plus fragiles.

Composée de 24 membres dont 3 conseillers généraux, répartis en 3 collèges, l'ADIL, sous ma présidence, a vocation à rester une structure légère avec une équipe de 6 personnes.

Financée à 95 % par des subventions publiques, elle bénéficie dès aujourd'hui de l'aide du Conseil général à hauteur de 151 000 € par an. ■

Alain SCHMITZ



Cher Monsieur, Chère Madame,

Lors du débat d'orientation budgétaire 2007, le Président du Conseil général des Yvelines a indiqué ses priorités pour 2007 :

- Développer les investissements
- Favoriser l'activité économique
- Amplifier l'action sociale
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Concrètement le Conseil général augmentera très sensiblement les crédits destinés au logement, mais aussi ceux en faveur de l'environnement, particulièrement pour les parcs naturels régionaux.

L'action sociale verra ses crédits croître plus vite que ceux des autres politiques afin de mettre en œuvre les dispositifs imposés aux Départements par la loi, mais aussi ceux souhaités par les Yvelines.

2007 devrait connaître une augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide aux personnes âgées (APA), ainsi que des demandes de prestation de compensation du handicap (PCH).

En revanche, la diminution du nombre de chômeurs devrait permettre aux crédits alloués dans le cadre du RMI de se stabiliser.

L'aide à la culture et au sport sera amplifiée grâce à un plan pluriannuel exceptionnel d'aide aux communes, notamment en faveur des équipements culturels structurant le territoire et des équipements sportifs rattachés au scolaire.

Sans recours à l'emprunt et sans augmentation des taux d'imposition, le budget 2007 du Conseil général des Yvelines demeure marqué par la rigueur et dynamisme.

Versailles Nord :

Alain SCHMITZ  
Ancien sénateur,  
Conseiller général  
délégué à la culture

Versailles Nord-Ouest :

Bertrand DEVYS  
Maire-Adjoint chargé du budget  
et des finances  
Vice-Président du Conseil général  
Chargé de l'Insertion professionnelle

**Pour nous joindre :**

Alain SCHMITZ, 01 39 07 86 00, a.schmitz@cg78.fr  
Bertrand DEVYS, 01 39 07 80 10, b.devys@mairieversailles.fr

## Enfouissement des réseaux

Toujours dans le cadre de la mise en valeur de l'environnement, le Conseil Général vient d'adopter le 20 octobre dernier un rapport proposant un programme triennal (2006 - 2007 - 2008) d'enfouissement des réseaux.

Durant cette période, ce sont près de 8 kilomètres de réseaux qui devraient pouvoir être enfouis à Versailles grâce à une subvention totale du Département de 739 000 €, correspondant à 50 % de la dépense plafonnée.

**Voici le calendrier prévisionnel :**

**2006 :** quartiers Montreuil - Porchefontaine - Clagny Glatigny, soit 3 870 m<sup>2</sup> - montant de la subvention départementale : 356 000 €.

**2007 :** quartiers Montreuil - Notre-Dame - Clagny Glatigny, soit 1 270 m<sup>2</sup> - montant de la subvention départementale : 127 000 €.

**2008 :** quartiers Porchefontaine - Notre Dame - Montreuil - Jussieu - Clagny Glatigny, soit 2 560 m<sup>2</sup> - montant de la subvention départementale : 256 000 €. ■

## Insertion Le Conseil général a confirmé en 2006 son rôle de pilote de l'insertion professionnelle

J'en veux pour preuve l'élaboration de Plans Locaux d'Insertion par les 7 Commissions Locales, la mise en œuvre de prestations telles que le diagnostic socioprofessionnel utile à la construction d'un parcours d'insertion par les référents territoriaux, la mise à disposition du Département de 7 agents de l'ANPE...

Par ailleurs, six communes dont Versailles ont suivi les titulaires du RMI en étroite collaboration avec le Département tandis que près de 400 contrats aidés étaient formalisés et qu'une nouvelle procédure permettait d'accélérer le paiement des aides aux associations.

Le Département s'est aussi employé à développer sa politique de communication en adressant aux élus un tableau de bord mensuel des chiffres du RMI et en augmentant la diffusion de la revue "Chemin d'Insertion" dont nous venons de fêter les dix ans de parution.

Une hausse des crédits d'insertion devrait en 2007 nous permettre de rester fidèles à notre politique d'innovation et conforter notre volonté d'accompagnement global de la personne...

Les bons résultats de la politique nationale de l'emploi nous y aideront certainement. ■

Bertrand DEVYS

## Quelques chiffres en matière de subventions départementales accordées en novembre et décembre 2006

- 490 000 € pour le réaménagement de l'entrée de ville Avenue Pershing jusqu'au Pavillon des Filtrés.
- 30 000 € accordés à la Ville de Versailles pour la mise en œuvre du mois Molière.
- Lancement de la phase de réhabilitation du Collège de Clagny à hauteur de 360 000 €.
- Revalorisation de la contribution départementale pour :
  - > Saint-Jean-et-Hulst à hauteur de 102 000 €
  - > Sacré-Cœur à hauteur de 72 000 €

**Expressions politiques** En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

### Groupe de la majorité départementale

Faire des Yvelines un Département de référence en matière d'écologie en Ile-de-France, tel est l'objectif que vient de se fixer le Conseil général des Yvelines, en adoptant le 24 novembre dernier sa nouvelle politique de l'environnement. Quatre enjeux majeurs ont été définis : Consacrer l'environnement comme levier d'une économie compétitive. Privilégier un développement équilibré et durable du territoire respectueux de l'environnement. Garantir un cadre de vie sain pour l'homme. Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel pour une meilleure qualité de vie. Toujours dans le respect de l'environnement, le Département a tenu à mettre en valeur un élément majeur de notre patrimoine naturel quelque peu oublié - la Seine - qui devrait pouvoir accueillir dans l'avenir un trafic fluvial croissant.

### Groupe socialiste

Il est temps de tomber les masques. Le Conseil général manifeste publiquement bien que faiblement, sa solidarité et son inquiétude pour l'avenir des communes touchées par le tracé retenu pour prolonger l'A104. Il semble tenir un autre langage dans les ministères, la desserte de Poissy étant le seul objectif de ce prolongement, abandonnant toute idée de bouclage de la Francilienne. Seul ce bouclage pourrait justifier la création d'un nouveau tronçon autoroutier, pour fluidifier le trafic, désengorger les Yvelines, servir l'intérêt général mais en aucun cas réactiver les projets autoroutiers au-dessus de la Vallée de la Bièvre. Il est donc temps que tombent les masques et que le département cesse de tenir un double langage.

### Groupe communiste

Il y a deux ans, les deux Directeurs de la Poste venaient rassurer les conseillers généraux sur l'avenir de la Poste. Les élus communistes après s'être informés auprès des usagers et des organisations syndicales, dénonçaient la réduction du service public de la Direction de la Poste et du gouvernement. Il nous a alors été répondu que " nous faisons de la politique ". Aujourd'hui, les effets se font sentir par la fermeture de bureaux de Poste, les " regroupements ", la suppression de tournées de facteurs. Bref, le bradage du service au public ! Oui, nous faisons de la politique, mais au service des Yvelinois !



Avenue Pershing : bientôt un nouveau visage pour cette entrée de ville.



La restauration de la Grille Coytel au Domaine de Madame Elisabeth.



La reconstruction du gymnase Richard Mique est en cours.

## Pershing

L'avenue du Général Pershing, une des entrées principales de Versailles va connaître une nécessaire réorganisation des espaces piétons. Le projet consiste en l'agencement des entrées charretières, la réfection des trottoirs et leur aménagement paysager. Ces travaux, actuellement en cours, sont réalisés grâce à l'aide financière déterminante du Conseil Général des Yvelines. ■

## Grille Coytel

Souhaité par de nombreux riverains de la rue Antoine Coytel, le Département vient d'achever la restauration de ce qui était à l'origine, la porte d'entrée du Domaine de Madame Elisabeth, permettant ainsi de reconstituer la perspective paysagère. ■

## Richard Mique

Le Conseil Général des Yvelines, dans le cadre du programme d'équipements sportifs soutient et subventionne la reconstruction du gymnase Richard Mique.

Composé d'une salle de sport de 650 m<sup>2</sup> comportant un terrain de basket homologué, d'un dojo de 180 m<sup>2</sup> dédié aux sports de combat, d'une salle sportive polyvalente de 200 m<sup>2</sup>, d'un espace sportif extérieur, et de vestiaires-sanitaires, cet équipement de 1 400 m<sup>2</sup> accueillera les élèves de 4 écoles maternelles et élémentaires du quartier, des collèges et lycées avoisinants ainsi que les associations sportives qui utilisaient jusque là cet équipement. ■